Demande de carte de bus scolaire 2024 / 2025

Le Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves (SITE) organise des transports scolaires pour les élèves qui se rendent sur différents établissements du Val d'Oise.

Pour l'année scolaire 2024/2025, **la demande de titre de transport est à effectuer** :

- **En ligne** (à privilégier) : à compter du 17 juin sur le site : http://idf-mobilites.fr/tsa-inscription
- **Par formulaire papier** : à partir du 24 juin (voir lieux et horaires des permanences sur le document « Délivrance des titres de transport »).

À compter du 31 juillet inclus, le tarif de la carte sera majoré par Ile-de-France Mobilités.

Contact

Renseignements :

Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves (SITE) :
Mairie de Nesles-la-Vallée
Place Aristide Partois
95690 Nesles-la-Vallée

Mail : site95690@gmail.com

Téléphone : 06.17.17.43.02

Documents
Formulaire demande de carte scolaire 2024-2025
Délivrance des titres de transport
Dépliant
Réglement intérieur
Liens utiles
Site internet Ile de France Mobilités